

CONCOURS DE JOUTES ORATOIRES 2025-2026
Organisé par l'AMOPA21

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRESENTATION DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole de la Côte-d'Or

Le concours « Joutes oratoires » se déroule par binôme et en deux étapes :

- ☐ **ETAPE 1** : une épreuve de sélection organisée dans les lycées sur un thème proposé par l'AMOPA21. Un binôme par lycée participera à l'épreuve finale
- ☐ **ETAPE 2** : une finale organisée dans le lycée lauréat 2025, à savoir le lycée Saint Bénigne de Dijon sur un thème choisi par l'AMOPA21 en **mai 2026**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à transmettre par courriel à dominique.lanternier@orange.fr
avant le **vendredi 12 décembre 2025**

Nom de l'établissement :

Adresse postale :

.....

Adresse e-mail :

Téléphone :

Personne responsable de l'organisation du concours dans l'établissement :



Contact :

AMOPA 21

Dominique LANTERNIER

Responsable du concours « Joutes oratoires »

5 rue Forache

21410 SAINT JEAN DE BŒUF

E-mail : dominique.lanternier@orange.fr

N.B. : Le présent formulaire d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables sur [le site de l'AMOPA 21](#)